

Recherches sociographiques



Claude MAHEU, *La retraite, essai de définition*

Jacqueline C. Massé et Louise Bérubé

Volume 28, numéro 2-3, 1987

La famille

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056325ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056325ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Massé, J. C. & Bérubé, L. (1987). Compte rendu de [Claude MAHEU, *La retraite, essai de définition*]. *Recherches sociographiques*, 28(2-3), 499–500.
<https://doi.org/10.7202/056325ar>

Claude MAHEU, *La retraite, essai de définition*, Québec, Les Publications du Québec, 1986, 186p. (« Étude et recherche », 2.)

L'essai de Claude Maheu vise à conceptualiser la notion de retraite. Dans ce but, l'auteur propose : 1. de décrire les réalités auxquelles réfère la notion ; 2. de suggérer un cadre d'analyse conceptuel ; 3. de délimiter les paramètres de la population retraitée.

Sur le plan de la description, l'ouvrage débute avec des données démographiques et économiques. Les premières donnent la répartition de la population par groupes d'âges de 1901 à 1981. Pour une meilleure connaissance des « réalités » démographiques, nous aurions par exemple souhaité connaître les perspectives, selon le sexe, pour les décennies à venir. Une analyse des rapports entre vieillissement et natalité permettrait aussi de saisir les répercussions d'un déséquilibre générationnel futur. Quant à la réalité économique, les données majeures qui nous sont présentées établissent le rapport global entre les prestations générales et le produit intérieur brut. Il eût été grandement pertinent de savoir les revenus selon les âges, les statuts matrimoniaux et le sexe. « L'âge d'or » aurait à coup sûr perdu beaucoup d'éclat !

Sur le plan conceptuel, l'étude s'inspire d'une perspective structurale qui pose la retraite comme une orientation sociale déterminée, ayant pour base le retrait. Le retrait s'actualise dans le domaine économique (vie professionnelle et consommation), social (vie familiale et socio-communautaire) et individuel (capacités physiologiques et psychologiques). À partir de ces trois composantes, l'état du retrait vécu par le retraité peut être saisi sur un continuum allant du retrait pur — l'individu est retiré de tous les domaines d'insertion sociale — à un type impur — l'individu garde certains domaines d'activité. À cette étape-ci, nous ne pouvons qu'être frappées par la ressemblance de cette typologie avec celle d'Anne-Marie Guillemard dans *La retraite, une mort sociale*. Maheu propose toutefois des indicateurs de situations de retrait, alors que Guillemard s'appuyait sur les résultats d'une recherche empirique ; il serait sans doute souhaitable que l'auteur poursuive dans ce sens.

Quoi qu'il en soit, Maheu fait une adéquation entre la vieillesse et la retraite qui nous apparaît abusive. Il eût été beaucoup plus pertinent, à notre avis, d'étudier la retraite comme mécanisme d'assurance liée à la perte de revenu d'emploi et, à cet égard, de l'appréhender dans la logique du travail rémunéré, qui réfère aux hommes des cohortes actuelles de retraités. De plus, la cessation anticipée d'activité rémunérée nous semble, à l'heure actuelle, au Québec et dans les pays industrialisés, une pratique qui doit être lue dans la perspective du contrôle du flux de la main-d'œuvre opéré par les entreprises, et bien souvent supervisé par les gouvernements, sans préoccupation du désir des travailleurs d'arrêter lesdites activités. Par ailleurs, nous croyons que les prestations de vieillesse doivent être comprises dans une logique d'assistance et référer beaucoup plus globalement aux femmes, compte tenu de leur espérance de vie et de leur manque d'un revenu d'emploi.

Enfin, Maheu réfère à l'évolution de la société québécoise, et plus particulièrement à la famille, pour affirmer qu'au sein de la famille élargie d'antan, les vieux auraient détenu sagesse et autorité à mesure qu'ils avançaient en âge. Dans un tel contexte, la famille prenait en charge le bien-être des aînés. Nous admettrions volontiers que les solidarités familiales et communautaires étaient plus présentes qu'aujourd'hui, bien qu'il faille être

prudent sur ce type d'affirmations. Mais postuler — car il s'agit bien de cela chez l'auteur — qu'avec l'avance en âge, les vieux acquerraient sagesse et autorité reconnues nous semble appartenir à l'un des mythes fondateurs de la sociologie du vieillissement, puisque, à l'heure actuelle, aucune étude socio-historique ne vient appuyer pareille affirmation.

En guise d'introduction à une perspective gérontologique, l'essai de Maheu peut amener une personne intéressée à se familiariser avec cette discipline. Cependant, les enjeux sociaux de la retraite et de la vieillesse nous semblent, à l'heure actuelle, dans les pays capitalistes avancés — et le Québec et le Canada ne font pas exception à la règle — des problèmes fondamentaux. À cet égard, il nous paraît urgent d'étudier dans leur ensemble — à moyen et à long termes — les conséquences politiques, économiques et sociales du vieillissement des populations, non seulement pour les personnes âgées elles-mêmes, mais aussi pour celles des générations à venir.

Jacqueline C. MASSÉ
et Louise BÉRUBÉ

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

André NORMANDEAU, *Le vol à main armée*, Montréal, Méridien, 1986, 152p.

Un livre de quelque cent cinquante pages sur le vol à main armée qui se veut populaire. Pour cela, l'auteur a donné une image assez simple d'une réalité difficile et complexe. Il l'a fait à partir de nombreux et imposants rapports de recherche dont il a tiré deux lignes principales: celle du «voleur» et celle de la «victime». C'est en termes descriptifs qu'il laisse se raconter l'un (chapitres 1 et 2) et l'autre (chapitre 3) avant d'en arriver à un questionnaire-réponse (chapitre 4) sur l'ampleur du vol à main armée en Amérique du Nord et sur certaines particularités des «voleurs» et des «victimes». Il termine enfin avec la liste des rapports de recherche qui ont été faits autour du vol à main armée, pour ce qui est du Collectif du C.I.C.C. à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, et pour ce qui est encore du groupe de travail institué par le Ministère de la justice du Québec. Bien que tous ces rapports soient cités, ils sont néanmoins d'une valeur bien inégale.

Attardons-nous aux trois premiers chapitres (que le quatrième répète en bonne partie) afin d'apprendre ce que l'auteur laisse dire aux «voleurs» et aux «victimes», mais aussi afin de jeter un regard sur ce qu'il aurait pu dire lui-même. D'abord, les voleurs. Ils entament leurs activités «criminelles» vers neuf/dix ans, avec des petits vols, pour ensuite s'orienter vers le vol à main armée. Les gains monétaires, la valorisation «sous-culturelle», les «sensations fortes» seraient des motifs suffisants pour les engager dans le vol alors que, du même coup, ils n'ont pas le sou ni l'emploi. Les «voleurs» peuvent préparer leur vol plus ou moins bien et poursuivre une carrière parfois mouvementée ou tout au moins remplie de risques. C'est la prison, la vie difficile qu'on y mène qui serait